

Aménager la place publique

Pourquoi la place est-elle importante ?

La place est un lieu de centralité et comporte à l'échelle de la commune des enjeux sociaux, de structuration urbaine et de cadre de vie.

Lieu de rencontres, de rassemblements, elle attire souvent une population plus large que celle du quartier proche. Elle confère une identité au quartier ou à la commune qui s'organisent autour d'elle. Elle peut aussi permettre la couture entre le tissu urbain existant et un nouveau quartier.

Dans notre territoire fortement marqué par l'urbanisation linéaire et le

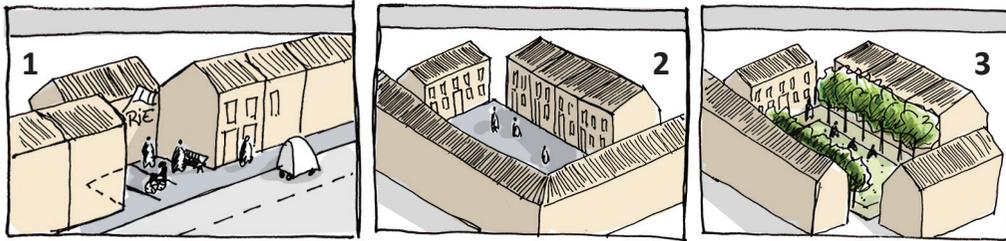
développement du pavillonnaire, la place propose un espace central et identitaire qui structure et aère l'espace urbain.

Elle doit être accessible à tous et respecter la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Quels principes respecter pour un aménagement qualitatif de la place ? Quel espace réserver à la voiture ? Quelle importance accorder au végétal ? Quels matériaux utiliser pour les revêtements de sol ?

Quel type de place pour quel lieu ?

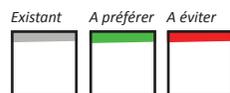
Sa conception s'inspire du paysage dans lequel elle s'inscrit, elle peut donc se présenter sous diverses formes.



1- Elle peut être un simple dégagement au niveau d'un bâtiment public en retrait par rapport à la rue ou de l'élargissement d'une rue ou d'un carrefour. Souvent peu structuré, ce type d'espace peut néanmoins avoir un rôle central par un traitement simple.

2- Elle peut être minérale et ainsi fortement structurée et influencée par le bâti qui la borde.

3- Au contraire, la place végétale est dominée par les végétaux du fait de leur nombre, agencement, taille. En milieu rural, la place « verte » est souvent identitaire pour le village.



Valoriser et **s'appuyer** sur les qualités du lieu dans lequel s'inscrit la place : **soigner** la qualité des bâtiments et des façades, **mettre en valeur** certains éléments du patrimoine, **préserver** des perspectives...

Concevoir les espaces situés près des édifices principaux des communes (établissements publics, patrimoniaux, de mémoire...) comme de véritables placettes accueillantes.

Favoriser la convivialité sur la place : vergers, aires de jeux, bancs...

Quel espace réserver à la voiture ?

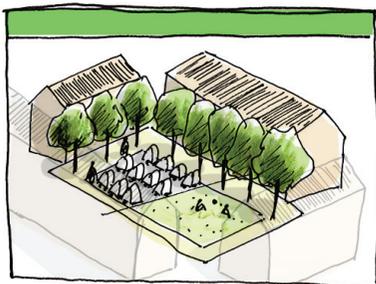
La présence de la voiture conditionne beaucoup l'ambiance, l'apaisement du site. La place ne doit pas être entièrement dédiée au stationnement.

Dimensionner les parkings en fonction des besoins réels qui seront réfléchis à l'échelle de la commune ou du quartier. **Envisager** d'autres espaces de stationnement à lier avec la place (cf. fiche n°17).



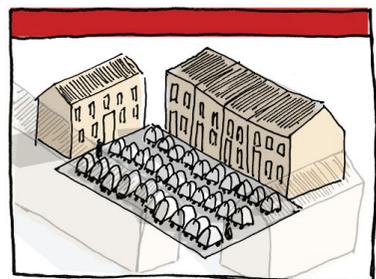
Fenain

Aménager la place publique (suite)



Une place très minérale favorise le stationnement. **Prévoir** des plantations pour organiser et délimiter l'emplacement de la voiture et pour améliorer l'attractivité du lieu.

Suggérer les places de parking par un jeu de revêtements de sol constitués de matériaux, teintes, appareillages différents mais limités en nombre.



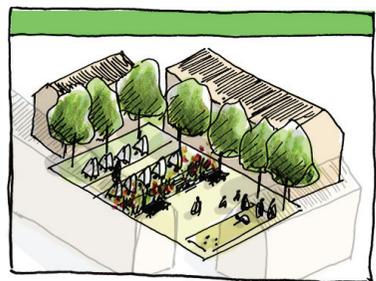
Opter pour des pelouses renforcées d'alvéoles en béton ou plastique qui supportent le poids des véhicules, permettent l'infiltration de l'eau et confèrent un aspect naturel au sol.

Créer des « zones de rencontres » où la vitesse est limitée à 20 km/h pour donner la priorité aux piétons et vélos et **favoriser** la vie locale dans un environnement apaisé.

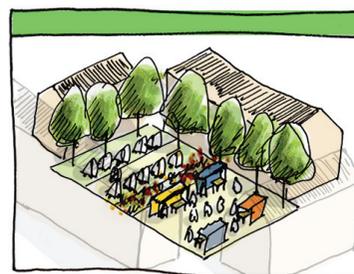
Quel équilibre entre le minéral et le végétal ?

Le choix se fait en fonction des futurs usages, de l'ambiance souhaitée et du contexte paysager. **Conforter** toutefois la présence du végétal pour les nombreux bienfaits sur le bien-être et la santé qu'il procure.

Les usages de la place sont variés : stationnement, marché de producteurs, animations et fêtes du village, espace de rencontres, attente des transports en commun, terrains de pétanque...



Prendre en compte tous les usages que peut avoir la place dans la journée, la semaine, et l'année. **Envisager** ensuite la place des arbres en prenant en compte leur développement jusqu'à l'âge adulte de manière à ce qu'ils ne soient pas amenés à être en position de conflit avec l'un des usages.



Les places enherbées traditionnelles permettent la multiplicité des usages de manière sobre.

Favoriser les essences locales en cas de plantations (cf. fiche n°12).

Gérer de manière différenciée les espaces paysagers avec récupération des eaux de pluies et un entretien sans produit phytosanitaire.

Aménager des noues végétalisées.

Opter pour des aménagements sobres et simples en limitant la diversité du mobilier, des revêtements de sols... **Se détourner** de l'enrobé, caractéristique de la chaussée, au profit de revêtements et pierres locaux (pavage, dallage, asphalte clair...). **Privilégier** la pierre et la brique pour délimiter l'engazonnement.

Favoriser l'infiltration de l'eau de pluie avec des revêtements poreux : dalles alvéolaires en béton ou plastique remplies de gazon ou de graviers, dalles ou pavés en béton de ciment ou en pierre avec joints enherbés, écorce de cheminement, mélange terre-pierre enherbé, enrobés drainants, ... **Enfouir** les réseaux aériens.

